



Clinique du positionnement et de la mobilité (CPM)



★ Qu'est-ce qu'une CPM ?

Une CPM est une unité médicale rattachée à un hôpital. Elle est composée d'une équipe de plusieurs professionnels qui proposent une expertise du contrôle postural assisté. Elle a pour objectif d'accompagner les personnes à mobilité réduite dans le choix ainsi que la personnalisation des aides techniques à la mobilité (fauteuil roulant manuel, fauteuil roulant électrique, scooter, ...) et des aides au positionnement.

★ Public cible

Une personne à mobilité réduite ayant des troubles posturaux et/ou de la mobilité (douleurs, inconfort, escarre, difficultés de déplacements, limitations d'activité, ...) quel que soit l'âge et la pathologie.

★ Modalités d'accès

La CPM accueille sur rendez-vous, les personnes et leur famille et les professionnels participant à ses projets de vie.

★ Missions /activités

La CPM propose :

- La réalisation d'une évaluation complète, tenant compte, de la pathologie, de la morphologie, des troubles posturaux et du mode de vie ;
- Des préconisations d'aides techniques, avec essai, validation et suivi.

Les projets pour lesquels la personne est accompagnée peuvent être pour :

- Du positionnement au fauteuil roulant ;
- Un premier projet d'un fauteuil roulant (Manuel, Confort, Électrique) ;
- Un renouvellement d'un fauteuil roulant (Manuel, Confort, Électrique) ;
- Un certificat d'aptitude conduite (CAC) pour la première acquisition ou changement de catégorie des fauteuils/aide électriques.

La CPM peut être un lieu de formations dispensées aux étudiants ainsi qu'un lieu d'études de recherche.

★ Intervenants professionnels

L'équipe peut être composée de plusieurs professionnels : ergothérapeute, kinésithérapeute, médecin physique réadaptation, secrétariat, techniciens.

★ Financement et coût pour l'utilisateur

Les frais de l'utilisateur sont pris en charge par l'assurance maladie et la mutuelle ou complémentaire santé.

★ Références

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



Pour en savoir plus

- [Positif mobilité](#), l'association nationale des CPM (source : positif-mobilite.fr)

